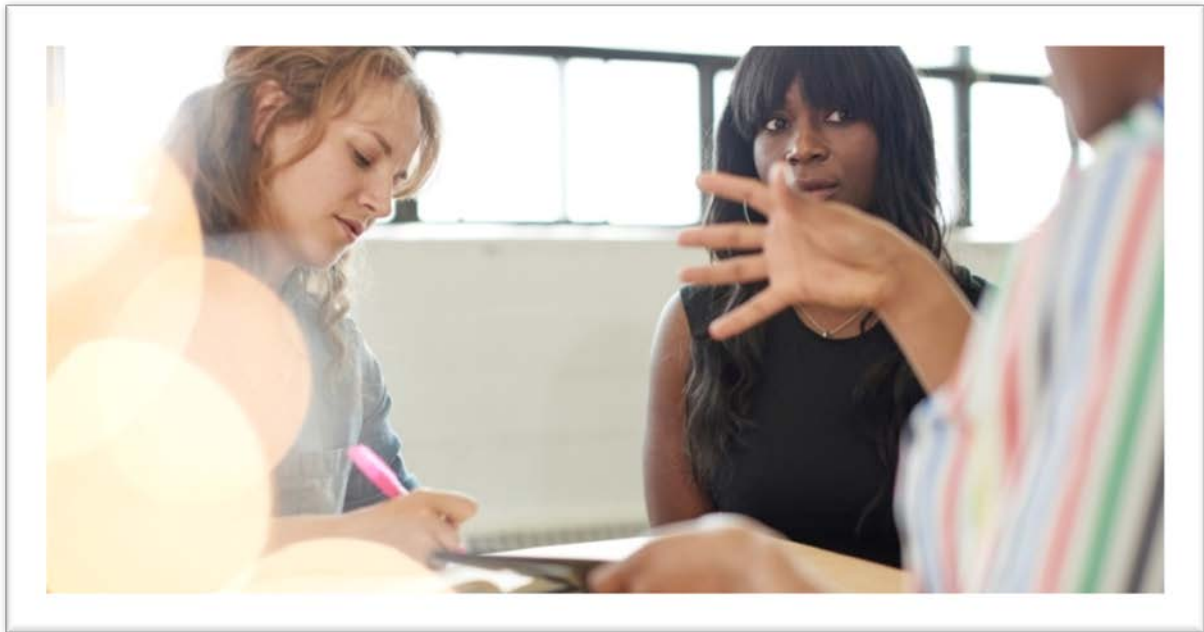


# Le CNFPT au service des collectivités

---

Source : <http://www.cnfpt.fr/sinformer/mediatheque/dossiers/lutte-contre-lillettrisme/national>

*Quotidiennement mobilisé, le CNFPT sensibilise et accompagne les collectivités dans leur démarche de prévention comme de lutte contre l'illettrisme. Focus.*



## **CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE : DES PARCOURS D'ACCÈS À LA QUALIFICATION DES JEUNES**

La Région Pays de la Loire fait de la formation professionnelle, notamment des jeunes, une de ses priorités. Pour créer de véritables passerelles entre insertion et qualification, le Conseil régional a fait évoluer son offre de formations professionnelles en créant des « parcours d'accès à la qualification ». Deux de ces parcours, qui intègrent des actions de remise à niveau ou d'acquisition des compétences clés, sont désormais ouverts aux jeunes en contrat « emploi d'avenir ».

### **Acquisition et développement des compétences clés**

Le premier parcours, « Je m'oriente, je me prépare », a pour objectif d'aider les demandeurs d'emploi à accéder à une formation qualifiante, à un contrat d'apprentissage ou à un emploi aidé. Avec, à la clé, des actions de formation, de remise à niveau des savoirs de base, de découverte des métiers ou de construction du projet professionnel. Le second, « Acquisition et développement de compétences clés », a pour objectif de préparer à un concours ou à une formation qualifiante, par exemple. Il permet aussi de combler, dans une logique d'éducation permanente, une lacune identifiée. « *Ce second parcours est basé sur les huit compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie définies par la recommandation du*

*Parlement européen du 18 décembre 2006, précise Dominique Dèbre, directeur adjoint et responsable du service Coordination, animation et ingénierie au sein de la direction de l'Emploi et de la formation professionnelle du Conseil régional des Pays de la Loire. Ces compétences sont indispensables à tout individu pour son intégration sociale, son développement professionnel et son épanouissement personnel. »*

### **Des missions locales prescriptrices**

Ces formations d'acquisition et de développement des compétences clés sont individualisées en fonction des besoins de chaque personne, en tenant compte de ses acquis et de son projet. « *Les missions locales occupent une place centrale dans le dispositif, indique Dominique Dèbre. Elles sont les plus sollicitées et souvent les mieux à même de repérer les difficultés du jeune lorsqu'elles le reçoivent et réalisent le diagnostic de ses potentialités.* » Aujourd'hui, cette offre est disponible sur tout le territoire régional, puisque 22 sites de formation répartis dans les cinq départements des Pays de la Loire peuvent la prendre en charge.



### **LA REUNION : MISER SUR LES AGENTS-RELAIS**

21 %, c'est le taux moyen d'illettrisme relevé à La Réunion, chez les habitants comme chez les agents territoriaux, soit une proportion trois fois plus élevée qu'en métropole. « *Il y a deux ans, nous avons décidé de réorganiser la lutte contre l'illettrisme en rejoignant le groupe des partenaires locaux et en impliquant plus avant les collectivités territoriales dans une stratégie globale, explique Guy-Luc Santoni, directeur régional de la délégation CNFPT La Réunion. Notre objectif : donner plus de visibilité, de cohérence et d'efficacité au dispositif.* »

### **Des acteurs territoriaux formés**

La délégation a d'abord concentré ses efforts en faveur du repérage des situations d'illettrisme grâce à la formation d'agents-relais. « *L'illettrisme est un sujet souvent délicat à aborder avec*

*les personnes concernées, souligne Sylvie Taormina, conseillère formation de la délégation CNFPT, qui a piloté l'opération. C'est pourquoi 15 agents volontaires, issus de huit collectivités et de tous horizons professionnels, ont été sélectionnés pour suivre un programme de formation très complet, comprenant huit modules (23 jours au total). » Leur point commun ? Tous sont motivés à titre personnel par la lutte contre l'illettrisme. Ils se sont ainsi engagés à suivre la formation et à mener un travail d'animation sur le terrain autour de cette problématique.*

### **Veille et programmes adaptés**

*« Ces agents-relais jouent d'abord un rôle de veille pour repérer les personnes en difficulté à l'occasion des formations d'intégration, précise Sylvie Taormina. Ils savent désormais évaluer le degré d'illettrisme des agents concernés. Également formateurs et formatrices, ils peuvent construire des programmes de formation adaptés à chaque situation d'illettrisme. Enfin, ils ont un rôle d'ambassadeur vis-à-vis de leurs collègues, démultipliant leur savoir-faire. »* En 2013, c'est au final une trentaine d'agents-relais qui ont été formés. Grâce à l'apport d'outils spécifiques - comme le logiciel d'évaluation du degré d'illettrisme, Evado - et à cette stratégie d'essaimage, La Réunion obtient des premiers résultats encourageants. Elle dispose désormais d'une méthodologie à partager avec Mayotte.



### **AGGLOMÉRATION DE TOURS : DU REPÉRAGE À L'APPRENTISSAGE**

Repérer les agents d'une collectivité en situation d'illettrisme se révèle souvent délicat dans la pratique. Nombre d'entre eux ont développé des techniques de contournement. Outre l'identification de ces agents par un encadrant, l'alerte peut venir suite à des échecs répétés à des tests, en amont des préparations aux concours ou examens professionnels. C'est ce qui s'est passé au sein de la Ville de Tours et de la Communauté d'agglomération Tour(s) plus. « Dix-huit agents avaient été identifiés comme étant en difficulté avec les savoirs de base lors de la préparation à l'examen professionnel d'adjoint technique de première classe, indique Thomas Colmant, responsable de l'antenne territoriale d'Indre-et-Loire et conseiller

formation à la délégation CNFPT Centre. *Ils ont donc été reçus par les responsables formation de ces collectivités qui leur ont proposé, sur la base du volontariat, de s'engager dans une démarche de réappropriation des savoirs de base. »*

### **Un parcours sur mesure**

Mandaté par Tours et Tour(s)plus, le CNFPT a mis en œuvre le dispositif pédagogique, en étroite collaboration avec les deux collectivités : de l'accompagnement du prestataire chargé de dispenser les formations à la coordination de l'ensemble du projet. *« En deux ans, près de 50 agents ont bénéficié de ce dispositif, poursuit Thomas Colmant. Les personnes volontaires passent un test de positionnement, ce qui nous permet, ensuite, de leur proposer un parcours de formation individualisé, adapté à leur niveau de connaissance ainsi qu'à leur projet professionnel et personnel. Pour être à l'aise dans l'exercice de leur travail ou pour le suivi scolaire des enfants. »*

### **Le rôle clé des encadrants**

La formation alterne travail individuel et activités collectives en français, conjugaison, mathématiques, etc. Et après soixante heures, chaque agent évalue ses acquis. *« La réussite de ce dispositif repose aussi sur l'implication des chefs d'équipe et des responsables de service, conclut Thomas Colmant. Ils doivent offrir aux agents l'occasion de concrétiser dans leur travail les progrès enregistrés, par exemple, en les encourageant à renseigner un registre d'entretien matériel ou à formaliser par un écrit leurs demandes de congés. Nous organisons d'ailleurs des journées de formation pour sensibiliser les encadrants de la collectivité à la lutte contre l'illettrisme - qui commence par le repérage de ces situations - et au rôle crucial qu'ils ont à jouer en la matière. »*